

Proposition de mission de stage gratifié M2 :

Evaluation de l'action de l'équipe de réduction des risques et des dommages sur l'espace public

La Ville de Grenoble a recruté en 2019, une équipe de travailleurs pairs en réduction des risques et des dommages. Cette équipe effectue des actions d'aller-vers dans une approche de réduction des risques liés à des consommations d'alcool mais aussi de substances psychoactives ponctuelles importantes sur l'espace public.

Mission principale du stage:

Collecter et analyser des données qualitatives auprès de différents partenaires et d'un panel de bénéficiaires en vue de l'évaluation des actions (en lien avec les différents membres de l'équipe) et de la rédaction du rapport d'évaluation à destination des financeurs.

Missions spécifiques :

- Participation au comité d'évaluation animé par l'IREPS et l'ORS dans le cadre du dispositif Emergence
- Programmer l'ensemble des entretiens avec les partenaires et bénéficiaires de l'action
- Mener en autonomie des entretiens semi-directifs
- Transcrire les entretiens réalisés par écrit
- Réaliser le traitement des données collectées
- Contribuer à l'analyse des données
- Rédiger le rapport d'évaluation

Dans ce travail, vous serez accompagné.e et supervisé.e par la responsable du pôle prévention et réduction des risques

Profil recherché: Etudiant en Master 2 promotion de la santé, santé publique, sciences politiques, sciences sociales. L'intérêt porté aux questions de réduction des risques et des dommages sera apprécié.

Plus-value potentielle pour le stagiaire à l'issue du stage :

Véritable expérience de travail à valoriser, Meilleure connaissance de la réduction des risques et de ses acteurs, capacité à mener une évaluation de politique publique, connaissance du fonctionnement d'une collectivité locale,

Stage: 5 mois à partir de juin 2021

Sous la direction de la responsable du pôle prévention et réduction des risques et en collaboration avec les différents membres de l'équipe de réduction des risques.

Lieu du stage : Direction de la Santé publique et environnementale de la ville de Grenoble

Gratification selon la législation en vigueur

Modalités de candidature

Envoyer rapidement un mail et un CV à Véronique De Leiris : veronique.deleiris@grenoble.fr

Annexe page suivante : informations complémentaires sur le contexte

Annexe: Informations complémentaires:

La Ville de Grenoble est une Commune de 160 650 habitants située au coeur d'une agglomération de 440 000 habitants. Elle se caractérise par :

- une forte représentation des jeunes habitants de 11 à 24 ans, représentant 24% de la population grenobloise (38 665), particulièrement dans les Quartiers Politique de la Ville ;
- une forte représentation du public étudiant avec 63 930 étudiants inscrits dans l'agglomération ;
- un épicentre métropolitain avec une fréquentation importante du centre-ville par les étudiants ainsi que les jeunes résidants dans l'agglomération, liée à l'offre concentrée de possibilités nocturnes et festives ;
- une importante vie culturelle et festive tout au long de l'année, marquée notamment par l'organisation de nombreuses manifestations culturelles et festives en plein air ou en salle.

Afin de comprendre les réalités locales, dans le cadre de son Plan Municipal de Santé 2016-2020, la Ville de Grenoble a lancé en 2017-2018 une étude diagnostique autour des «Conduites addictives dans la population grenobloise». En 2018-2019, la Métropole a fait réaliser une étude complémentaire « croisant les enjeux des conduites addictives et de consommation de substances psychoactives chez les jeunes avec ceux du trafic de stupéfiants ».

Les résultats du diagnostic sur les « conduites addictives au sein de la population grenobloise» (réalisé par le Cabinet Eneis en 2018 missionné par la Ville) démontrent « une double tendance paradoxale : une réduction des risques dans les pratiques quotidiennes (effets positifs des messages de prévention) et en parallèle une augmentation des pratiques ponctuelles mais très excessives (pas uniquement pour l'alcool) ».

L'hyper-alcoolisation et la consommation de produits psychoactifs est très répandue et est notamment due à la surreprésentation d'étudiants à Grenoble. Les groupements d'étudiants (BDE, organisateurs des week-ends d'intégration des grandes écoles...) possèdent un effet incitateur conséquent qui a tendance à renforcer ces pratiques.

Les jeunes recherchent la perte de contrôle à travers leurs pratiques addictives, ce qui amène à des mises en danger importantes. On peut parler de consommation très immature et non régulée »

De plus le service évènementiel de la ville de Grenoble et le service des tranquillités font état d'occupation de l'espace public par des associations étudiantes sans autorisation préalable, de consommations d'alcool et autres produits psychoactifs lors d'évènements ponctuels comme la fête de la musique ou lors de soirée étudiantes (jeudi et vendredi soir) et de nuisances rapportées par le voisinage.

Enfin certaines associations gérant des lieux festifs ont fait part de leur besoin d'être accompagné sur cette thématique et d'avoir des connaissances pour accompagner les jeunes par rapport aux prises de risques.

Face à ces constats, en complément des actions mises en place par le service des tranquillité (désignation d'un policier municipal référent débits de boissons, animation d'une commission sur la gestion des cafés hôtels restaurants, renforcement de l'utilisation du pouvoir de police du Maire), et dans le cadre de son plan municipale de santé 2016-2020 et de son contrat local de santé 2018-2023, la ville de Grenoble a lancé un appel à projet afin d'organiser un réseau municipal de prévention des risques et de réduction des dommages liés aux consommations d'alcool et de substances psychoactives en contexte festif à destination des jeunes.

Cet appel à projet à destination des acteurs locaux de prévention et de réduction des risques a pour objectif des interventions en milieux festifs fermés (salles de concerts) ou lors d'évènements ponctuels. Cependant un grand nombre de manifestions ne sont pas couvertes et il n'y a pas d'intervention régulière sur l'espace public.

C'est pourquoi grâce au financement de la MILDECA, la Ville de Grenoble a recruté une équipe de travailleurs pairs en réduction des risques et des dommages. Cette équipe effectue des actions d'aller-vers dans une approche de réduction des risques liés à des consommations d'alcool mais aussi de substances psychoactives ponctuelles importantes sur l'espace public afin de compléter le dispositif déjà existant.

Cette équipe est composée d'un coordinateur présent 17h30 par semaine et de trois travailleurs pairs qui ont des profils complémentaires et en commun une connaissance : du milieu festif et/ou étudiant grenoblois, des substances psychoactives et de leurs effets et une forte motivation pour la Rdrd.

Ils vont à la rencontre de leurs pairs sur l'espace public, les jeudis soirs et à partir de mars également les vendredis soirs, de 21h à 1h, pour leur transmettre un message de prévention et réduction des risques (informations sur les produits, les modes de consommation, les risques liés au milieu festif), distribuer des outils et du matériel permettant de réduire les risques et orienter si besoin vers des structures adaptées.

Le public cible est la tranche d'âge 16-25 ans qui fréquente l'espace du centre-ville (place, parc, jardin) et les débits de boissons.

L'équipe a été formée par les partenaires locaux à le Rdrd liées à la consommation de produits psychoactifs (keep smiling, Prométhée Alpes Réseau, centre de pharmacovigilance, CHU, Service Totem,...) et l'IREPS et le CEGIDD aux Infections Sexuellement Transmissibles (IST) VIH/SIDA.